

Article 31 du Règlement

Cette journée doit nous amener à réfléchir sur l'évolution du rôle majeur que joue la famille, rôle qui est la pierre angulaire de notre société.

Néanmoins, malgré tous ces changements, une chose est certaine, c'est que malgré les générations qui se succèdent, la famille demeurera toujours enracinée à son rôle fondamental qui est d'offrir à nos enfants un lieu privilégié essentiel pour leur développement.

En cette Journée internationale de la famille, je souhaite à toutes et à tous mes meilleurs vœux.

* * *

LES COMMUNAUTÉS CULTURELLES

Mme Eleni Bakopanos (Saint-Denis, Lib.): Monsieur le Président, cinq membres de la Commission des communautés culturelles du Bloc québécois ont démissionné vendredi dernier. Ils agissent ainsi afin de dénoncer la manipulation dont ils font l'objet de la part des autorités du Bloc québécois.

Par cette action, les représentants des communautés culturelles ont voulu démontré qu'ils n'ont pas de véritable rôle à jouer au sein d'un Québec indépendant.

Les quelques réactions obtenues auprès des porte-parole bloquistes à la suite de ces démissions témoignent clairement du profond malaise qui anime les relations du Bloc avec les communautés culturelles.

[Traduction]

Voilà une autre preuve que le Bloc et le PQ n'arrivent pas à faire accepter leur option séparatiste aux communautés culturelles du Québec. Ces Québécois ne sont pas dupes de la campagne de peur et des tactiques désespérées du PQ.

[Français]

Les communautés culturelles au Québec ont droit au respect et ne veulent pas qu'on les ignore. L'avenir du Québec ne sera pas décidé sans elles, malgré ce que le Bloc et le PQ veulent croire.

* * *

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FAMILLE

M. Gilbert Fillion (Chicoutimi, BQ): Monsieur le Président, en cette Journée internationale de la famille, le Bloc québécois souhaite souligner l'importance que revêt pour chacun d'entre nous ce premier noyau social.

Plusieurs croient que la famille est l'endroit où l'individu se fait ou se défait. C'est pourquoi il est essentiel de viser une plus grande équité au sein de notre société afin non seulement d'y garantir l'égalité des chances, mais également de chercher à atteindre une certaine égalité des conditions.

En 1993, au Canada, plus d'un million de familles vivaient dans la pauvreté. En tant que représentants de la population, cette journée devrait être l'occasion pour nous de réfléchir sur la portée des gestes que nous posons en cette Chambre et sur le rôle que nous jouons pour améliorer le sort des familles québécoises et canadiennes.

[Traduction]

LES ÉLECTIONS EN ONTARIO

M. Ken Epp (Elk Island, Réf.): Monsieur le Président, le ministre des Finances a décidé de faire campagne pour Lyn McLeod et le rejeton du livre rouge. Dans un discours prononcé devant des partisans libéraux, le ministre a félicité les libéraux ontariens d'avoir établi un objectif de quatre ans pour l'élimination du déficit. Il a déclaré que leur stratégie de compressions des dépenses était tout à fait louable et que leurs réductions d'impôts étaient sensées. Voilà qui est fort paradoxal. Encore un exemple typique de l'hypocrisie des libéraux, qui consiste à dire aux gens de faire ce qu'ils disent et non ce qu'ils font, tout comme dans le cas du régime de pensions des députés.

Malgré les pressions constantes exercées par le Parti réformiste, le ministre ne cesse de refuser d'établir une date précise pour éliminer le déficit et a effectivement augmenté les impôts de plus de 1,5 milliard de dollars. Bien entendu, les libéraux adorent les impôts et il n'est donc pas surprenant qu'ils taxent même la logique.

Ne vous inquiétez pas. Le rejeton du livre rouge aboutira dans les poubelles, à l'instar de son parent fédéral. Les électeurs ontariens auront l'intelligence de comprendre que ce n'est qu'en appliquant les principes judicieux des réformistes, c'est-à-dire l'élimination du déficit, la réduction de la dette et la baisse d'impôts qui en découlera, qu'on finira par obtenir des résultats...

Le Président: La parole est au député de Bruce—Grey.

* * *

LES LANGUES OFFICIELLES

M. Ovid L. Jackson (Bruce—Grey, Lib.): Monsieur le Président, au cours des derniers jours, j'ai été troublé par certains incidents mettant en cause une francophone, Johanne Harvey, qui vit dans ma circonscription, Bruce—Grey, à Owen Sound, une ville dont j'ai été le maire.

Je tiens à dire à la Chambre que la ville d'Owen Sound et le gouvernement du Canada se sont fermement engagés à appuyer les droits des minorités linguistiques dans notre pays et à promouvoir la dualité linguistique qui constitue un élément essentiel de l'identité et de l'unité canadiennes.

Nous continuerons de prôner la tolérance et de faire en sorte que les relations entre les communautés linguistiques du Canada soient harmonieuses.

Les mesures que nous avons prises au cours de la dernière année, en tant que gouvernement, le montrent bien. Nous avons réaffirmé la vision du Canada, tant sur le plan linguistique que dans la collectivité. Nous voulons que les Canadiens se sentent chez eux partout au pays.

• (1415)

Dans un autre ordre d'idées, j'ai communiqué avec le maire d'Owen Sound à ce sujet. Il prend la question très au sérieux et l'examinera personnellement.